

---

DELIBERATION

CONSEIL DEPARTEMENTAL

30 Juin 2016

---

**OBJET : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département.**

L'an deux mille seize et le Jeudi trente Juin, à dix heures, le Conseil Départemental s'est réuni en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

**ETAIENT PRESENTS :**

Rébia BENARIOUA, Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Patrick BORE, Danièle BRUNET, Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA, Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO, Maurice DI NOCERA, Jean-Claude FERAUD, Gérard FRAU, Hélène GENTE-CEAGLIO, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO, Rosy INAUDI, Claude JORDA, Nicole JOULIA, Nicolas KOUKAS, Eric LE DISSES, Lucien LIMOUSIN, Richard MALLIE, Christophe MASSE, Danielle MILON, Véronique MIQUELLY, Yves MORAINÉ, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-Marc PERRIN, Henri PONS, Christiane PUJOL, René RAIMONDI, Aurore RAOUX, Didier REAULT, Maurice REY, Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT, Patricia SAEZ, Thierry SANTELLI, Evelyne SANTORU-JOLY, Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA, Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

**ETAIENT EXCUSES :**

Martine AMSELEM donne procuration à Lisette NARDUCCI,  
Jean-Pierre BOUVET donne procuration à Jean-Marc PERRIN,  
Gérard GAZAY donne procuration à Didier REAULT,  
Henri JIBRAYEL donne procuration à Josette SPORTIELLO,  
Marine PUSTORINO donne procuration à Sabine BERNASCONI,  
Michèle RUBIROLA donne procuration à Benoît PAYAN

**ETAIENT ABSENTS :**

Sylvia BARTHELEMY,  
Jean-Noël GUERINI,  
Haouaria HADJ-CHIKH

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 30 Juin 2016  
ADMINISTRATION GENERALE  
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

## DELIBERATION

**OBJET** : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 30 Juin 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

### ANNEXE N°1

Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département,

A décidé d'approuver les créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département, conformément à l'annexe n°1 jointe au rapport.

Les crédits correspondants seront prélevés au budget départemental selon la ventilation indiquée dans l'annexe n°1 jointe au rapport.

Les crédits inscrits au budget départemental sont suffisants pour couvrir la dépense.

à l'Unanimité

### **ADOPTE**

**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé  
Nathalie Tarrisse  
Directrice par intérim  
du Service des Séances de l'Assemblée**

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
- - -  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 30 Juin 2016  
ADMINISTRATION GENERALE  
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

## DELIBERATION

**OBJET** : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 30 Juin 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

**ANNEXE N°2**

Création avec économie financière d'un emploi de catégorie A médecin de PMI de territoire pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi de médecin territorial hors classe.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la création avec économie financière d'un emploi de catégorie A médecin de PMI de territoire pouvant être pourvu par un agent contractuel par transformation d'un emploi de médecin territorial hors classe.

L'économie financière de cette création est évaluée à 35 930 € en année pleine à imputer sur la ligne budgétaire prévue à cet effet (chapitre 012, fonction 50, article 64131, programme 10368) avec transfert de 67 230 € de la nature 64111 à la nature 64131.

à l'Unanimité

**ADOpte**

**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé**

**Nathalie Tarrisse**

**Directrice par intérim  
du Service des Séances de l'Assemblée**

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
- - -  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 30 Juin 2016  
ADMINISTRATION GENERALE  
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

## DELIBERATION

**OBJET :** Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 30 Juin 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

### ANNEXE N°3

Transformation avec incidence financière d'un emploi de catégorie A de secrétaire général du Conseil Départemental de Concertation pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 8z du 26 juin 2015.

A décidé d'approuver, conformément aux propositions du rapport, la transformation avec incidence financière d'un emploi de catégorie A de secrétaire général du Conseil Départemental de Concertation pouvant être pourvu par un agent contractuel en un emploi de délégué général du Conseil de Provence et médiateur pouvant être pourvu par un agent contractuel.

L'incidence financière de cette transformation est évaluée à 6 820 € en année plein à imputer sur la ligne budgétaire prévue à cet effet (chapitre 012, fonction 0201, nature 64131 programme 10368)

Les crédits inscrits au Budget Départemental sont suffisants pour couvrir la dépense.

à l'Unanimité

**ADOpte**

**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

Signé

**Nathalie Tarrisse**

**Directrice par intérim  
du Service des Séances de l'Assemblée**

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
- - -  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 30 Juin 2016  
ADMINISTRATION GENERALE  
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

## DELIBERATION

**OBJET** : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 30 Juin 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

**ANNEXE N°4**

Transformation sans incidence financière d'un emploi de catégorie A de journaliste-rédacteur pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 47b du 20 décembre 2013.

A décidé d'approuver la transformation sans incidence financière d'un emploi de catégorie A de journaliste-rédacteur pouvant être pourvu par un agent contractuel en un emploi de catégorie A de journaliste responsable de secteur pouvant être pourvu par un agent contractuel.

Cette transformation est sans incidence financière.

à l'Unanimité

**ADOPTE**

**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

Signé

**Nathalie Tarrisse  
Directrice par intérim  
du Service des Séances de l'Assemblée**

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
- - -  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 30 Juin 2016  
ADMINISTRATION GENERALE  
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

## DELIBERATION

**OBJET** : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 30 Juin 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

ANNEXE N°5

Transformation sans incidence financière d'un emploi de catégorie A chef du service de la communication externe pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 12i du 22 octobre 2014.

A décidé d'approuver la transformation sans incidence financière d'un emploi de catégorie A chef du service de la communication externe pouvant être pourvu par un agent contractuel en un emploi de catégorie A de chef de service média pouvant être pourvu par un agent contractuel.

Cette transformation est sans incidence financière.

à l'Unanimité

**ADOpte**

**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé**

**Nathalie Tarrisse**

**Directrice par intérim  
du Service des Séances de l'Assemblée**

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
- - -  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 30 Juin 2016  
ADMINISTRATION GENERALE  
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

## DELIBERATION

**OBJET** : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 30 Juin 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

### ANNEXE N°6

Transformation avec incidence financière d'un emploi de catégorie A psychologue à temps non complet (75 % ETP) pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 12c du 22 octobre 2014 et suppression des vacances de psychologue.

A décidé d'approuver la transformation avec incidence financière d'un emploi de catégorie A psychologue à temps non complet (75 % ETP) pouvant être pourvu par un agent contractuel en un emploi de catégorie A de psychologue à temps complet pouvant être pourvu par un agent contractuel.

L'incidence financière de cette transformation est évaluée à 2 960 € en année pleine à imputer sur la ligne budgétaire prévue à cet effet (chapitre 012, fonction 50, article 64131, programme 10368) et transfert de 3 930 € de la nature 6414 vers la nature 64111.

Toutefois, ce coût est minoré compte tenu de la suppression de 25 heures de vacances mensuelles de psychologue sur la ligne budgétaire prévue à cet effet pour le personnel vacataire de la Maison de l'Adolescent (chapitre 012, fonction 50, nature 6414)

Les crédits inscrits au budget départemental sont suffisants pour couvrir la dépense.

à l'Unanimité

**ADOPTÉ**

**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

Signé

**Nathalie Tarrisse  
Directrice par intérim  
du Service des Séances de l'Assemblée**

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
- - -  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 30 Juin 2016  
ADMINISTRATION GENERALE  
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

## DELIBERATION

**OBJET** : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 30 Juin 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

### ANNEXE N°7

Modification avec incidence financière d'un emploi de catégorie A collaborateur de groupe pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 4b du 27 juin 2014.

A décidé d'approuver la modification avec incidence financière d'un emploi de catégorie A collaborateur de groupe pouvant être pourvu par un agent contractuel.

L'incidence financière de cette modification est évaluée à 12 200 € en année pleine à imputer sur la ligne budgétaire prévue à cet effet (chapitre 6586, fonction 01, nature 65861 programme 10368)

Les crédits inscrits au budget départemental sont suffisants pour couvrir la dépense.

à l'Unanimité

**ADOpte**

**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé**

**Nathalie Tarrisse**

**Directrice par intérim  
du Service des Séances de l'Assemblée**

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
- - -  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 30 Juin 2016  
ADMINISTRATION GENERALE  
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

## DELIBERATION

**OBJET** : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 30 Juin 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

### ANNEXE N°8

Modification sans incidence financière d'un emploi de catégorie A Inspecteur tarification pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n° 8f du 25 octobre 2013.

A décidé d'approuver la modification sans incidence financière d'un emploi de catégorie A Inspecteur tarification pouvant être pourvu par un agent contractuel.

Cette modification est sans incidence financière.

à l'Unanimité

**ADOPTE**

**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

Signé

**Nathalie Tarrisse**

**Directrice par intérim  
du Service des Séances de l'Assemblée**

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
- - -  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 30 Juin 2016  
ADMINISTRATION GENERALE  
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

## DELIBERATION

**OBJET** : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 30 Juin 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

### ANNEXE N°9

Modification avec incidence financière d'un emploi de catégorie A médecin responsable du suivi sanitaire des mineurs relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance à 50 % E.T.P. pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°40c du 29 mars 2013.

A décidé d'approuver la modification avec incidence financière d'un emploi de catégorie A médecin responsable du suivi sanitaire des mineurs relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance à 50 % E.T.P. pouvant être pourvu par un agent contractuel.

L'incidence financière cette modification est évaluée à 1 760 euros en année pleine à imputer sur la ligne budgétaire prévue à cet effet (chapitre 012, fonction 40, article 64131, programme 10368)

Les crédits inscrits au budget départemental sont suffisants pour couvrir la dépense.

à l'Unanimité

**ADOPTÉ**

**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

**Signé**

**Nathalie Tarrisse**

**Directrice par intérim  
du Service des Séances de l'Assemblée**

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
- - -  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

SEANCE PUBLIQUE DU 30 Juin 2016  
ADMINISTRATION GENERALE  
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

## DELIBERATION

**OBJET** : Créations et transformations d'emplois à l'effectif théorique global du Département.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 30 Juin 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

### ANNEXE N°10

Modification avec incidence financière d'un emploi de catégorie A médecin de PMI de territoire pouvant être pourvu par un agent contractuel en vertu de la délibération n°13f du 29 octobre 2012.

A décidé d'approuver la modification avec incidence financière d'un emploi de catégorie A médecin de PMI de territoire pouvant être pourvu par un agent contractuel.

L'incidence financière de cette modification est évaluée à 4 570 € en année pleine à imputer sur la ligne budgétaire prévue à cet effet (chapitre 012, fonction 40, nature 64131 programme 10368)

Les crédits inscrits au budget départemental sont suffisants pour couvrir la dépense.

à l'Unanimité

**ADOpte**

**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

Signé

**Nathalie Tarrisse  
Directrice par intérim  
du Service des Séances de l'Assemblée**